



Communiqué Diffusion immédiate

L'inaction n'est pas une option : il est urgent de réformer le régime forestier

Québec, le 3 octobre 2024 – Un an après avoir réclamé une réforme du régime forestier du Québec, la coalition forestière, représentant des travailleurs, entreprises, entrepreneurs et communautés forestières, a rencontré la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maité Blanchette Vézina, afin de la presser d'agir en déployant des actions visant à soutenir les communautés et toute la filière forestière. Hélas, la ministre ne veut que gagner du temps et n'a pas l'intention de livrer les changements au régime forestier qui s'imposent pour assurer le développement d'un secteur économique essentiel pour la lutte aux changements climatiques, comme c'était engagé à le faire M. François Legault avant même l'élection de son gouvernement en 2018.

Formée de l'Alliance Forêt Boréale (AFB), l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ), l'Association québécoise des entrepreneurs forestiers (AQEF), la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN), la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) et Unifor, la coalition avait déjà sonné l'alarme, l'an dernier, dans la foulée des feux de forêt sans précédent qui sont survenus. Les membres de la coalition avaient alors réclamé des états généraux sur la forêt afin de faire évoluer le régime forestier qui ne répond plus aux besoins depuis déjà plusieurs années. En effet, dans sa forme actuelle, il comporte plusieurs éléments dysfonctionnels qui entraînent un manque de prévisibilité et viennent freiner le rôle que la forêt pourrait jouer dans la lutte aux changements climatiques et dans la vitalité économique du Québec et de ses régions forestières.

En annonçant la modernisation du régime forestier en juin dernier, la ministre a élevé les attentes. La coalition réclame maintenant un plan de match avec des précisions sur les éléments du régime forestier qui seront changés, un calendrier de réalisation, de même que des mesures transitoires pour accompagner la filière forestière. Il est urgent d'agir. Depuis le début de l'année, plusieurs entreprises sylvicoles ont dû interrompre temporairement leurs opérations à cause d'un manque de planification, des entreprises forestières ont pris la décision de cesser indéfiniment leurs activités en raison d'un régime forestier déficient jumelé à un marché du bois d'œuvre peu favorable. Les entrepreneurs et les travailleurs forestiers peuplant nos régions se sont retrouvés dans une totale incertitude.

Les entreprises forestières et les entrepreneurs ont besoin de flexibilité, d'agilité et de marge de manœuvre pour être compétitifs et offrir de bonnes conditions à leurs travailleurs. Pourtant, ils ont les mains liées face à la lourdeur bureaucratique et administrative du régime forestier actuel.

La survie et la vitalité de l'ensemble de nos communautés forestières sont en jeu et on ne peut plus attendre.

« Il est primordial d'adapter nos pratiques et d'optimiser nos ressources, on ne peut plus faire de la foresterie de la même manière qu'il y a 10 ans. La ministre doit comprendre que si rien n'est fait pour corriger la situation, c'est non seulement la survie à long terme de notre foresterie qui est menacée, mais celle des régions forestières et de plusieurs communautés. Faire de notre forêt une priorité, c'est assurer le gagne-pain de milliers de familles, et c'est surtout préserver un patrimoine pour les générations futures, » de dire Yanick Baillargeon, président d'Alliance forêt boréale.

De leur côté, les travailleurs et travailleuses subissent de plein fouet les impacts du ralentissement des activités qui engendre la perte de quarts de travail, la suspension temporaire des activités et dans certains cas la fermeture définitive d'usines. Ils revendiquent un cadre global de soutien à la transition et la création d'une politique forestière dont la vision de développement permettra d'assurer la soutenabilité à long terme de l'activité forestière au Québec.

« Nos membres sont au cœur de cette crise et ils souffrent des retards dans la réforme du régime forestier. Il est impératif d'agir maintenant pour protéger les emplois et assurer la stabilité des communautés forestières. Nous représentons 15 000 travailleurs et travailleuses du secteur forestier qui ne peuvent plus attendre », a déclaré Daniel Cloutier, directeur québécois d'Unifor.

« Depuis plusieurs années, les travailleurs sont malmenés par les différents soubresauts liés à l'exploitation de la forêt québécoise, mais dans la dernière année, la pression n'a fait qu'augmenter pour devenir insoutenable. Il est plus que temps que la ministre pose des actions concrètes afin que la forêt publique retrouve ses lettres de noblesse et continue d'être le moteur de développement des régions nordiques du Québec », d'ajouter le vice-président de la Fédération de l'industrie manufacturière – CSN, Dominic Tourigny.

« Nous sommes à un tournant crucial, face au manque de prévisibilité et à l'incapacité du régime actuel à répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, M. Legault et sa ministre doivent le réformer rapidement afin que la forêt contribue à la lutte contre les changements climatiques et s'ils veulent laisser une forêt en santé pour les générations futures », de dire le président de l'AETSQ, Charles-Phillipe Mimeault-Laflamme.

« Du parterre à l'usine, il y a l'entrepreneur forestier qui est souvent pris entre l'arbre et l'écorce dans un régime nécessitant d'une réforme importante pour l'avènement d'un environnement d'affaires plus favorable à des relations « gagnant-gagnant ». Les marges sont faibles et les défis nombreux ! C'est dans une gouvernance différente et une prévisibilité accrue que se trouvent les premières bases d'un changement significatif pour nous ! », ajoute le président de L'Association québécoise des entrepreneurs forestiers, Benoit Lasalle.

« Je rêve du jour où notre Premier ministre placera la forêt dans son discours, convaincu de l'importance du secteur forestier pour l'économie du Québec et de ses régions; où nos élus miseront sur l'utilisation accrue du bois pour lutter contre les changements climatiques et oseront investir massivement en sylviculture parce qu'ils savent que c'est une nécessité de remettre en production et d'entretenir la forêt pour la santé de la population! M. Legault, nous avons assez attendu. Nous avons besoin maintenant de mesures concrètes pour soutenir le secteur et d'une réforme du régime forestier inscrite au calendrier législatif de façon prioritaire », a déclaré Stéphane Gagnon, président de la FQCF.

La coalition demande donc au premier ministre Legault et à la ministre Blanchette Vézina de transformer leurs ambitions en propositions concrètes et d'éviter de travailler en silo ou derrière des portes closes. Une démarche englobante et inclusive visant la refonte du régime forestier doit être rapidement déployée, et le travail doit impérativement se faire avant les prochaines élections provinciales.

-30-

Contacts :

Pour AFB : Catherine Potvin, agente de communications, 418 630-6316

Pour l'AETSQ : Fabien Simard, directeur général, 418 802-7929

Pour l'AQEF : Martin Bouchard, partenaire d'affaires, 418 930-7152

Pour la FIM-CSN : Thierry Larivière, responsable des communications, 514-966-4380

Pour la FQCF : Dany Rousseau, directeur des communications, 418 906-7651

Pour Unifor : Véronique Figliuzzi, responsable des communications, 514 212-6003